

Le monde aujourd'hui

Article à partager



Le livre de l'Alliance

Analyse du factuel historique et quelles répercussions

Franco, le 18 juin 2026

Frères et sœurs, avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi de vous dire pourquoi j'écris, et tout aussi important, pourquoi je n'écris pas. Je ne remets absolument pas en question l'existence de Dieu, la puissance de l'Esprit-Saint, ni la seigneurie de Jésus-Christ, mon Sauveur et mon frère. Ma foi est la source de mon questionnement, non son adversaire. Ce que j'interroge ici, ce sont les narratifs instrumentalisés, ces mises en récit que des pouvoirs, quels qu'ils soient, ont utilisées pour justifier des dominations, exclure des peuples, ou confisquer l'Alliance divine pour une seule culture. Mon but est de discerner, de trier, et de laisser l'Esprit souffler là où Il veut, y compris sur des terres et des histoires que nous avons trop longtemps ignorées ou méprisées. Ceci est un acte de foi, non de doute. C'est une quête de la vérité dans la charité..

I. Le droit de l'Église comme « texte inspiré » : Une comparaison des traditions canoniques



Je pense que mon intuition de comparer le recueil de droit de l'Église à un texte inspiré est cohérente, car elle touche à la nature théologique du droit canonique. Pour l'Église catholique et orthodoxe, le droit n'est pas une simple législation humaine, mais une participation au mystère de l'Incarnation.

1. La tradition latine (Catholique Romaine) : Le droit comme discipline de l'Esprit

Le Code de droit canonique de 1983 est le fruit de Vatican II. Sa constitution apostolique *Sacrae Disciplinae Leges* le présente comme un effort pour « traduire en langage canonique la doctrine conciliaire ». Pour cette tradition :

- Inspiration divine indirecte : Le droit est « inspiré » non pas à la manière des Écritures (parole de Dieu), mais comme une prudence guidée par l'Esprit Saint pour structurer la communion. Il est un instrument de salut, une « loi de grâce ».
- Hiérarchie des sources : Le sommet est la Parole de Dieu (Écriture et Tradition), interprétée par le Magistère. Le droit canonique en est le serviteur. Il organise la vie sacramentelle et hiérarchique pour que le Peuple de Dieu puisse accomplir sa mission.
- Caractéristique : La loi est générale et abstraite, laissant une large place à l'*aequitas canonica* (l'équité) et au pouvoir de dispense du Pape et des évêques. L'esprit prime sur la lettre.

2. La tradition orientale (Orthodoxe) : L'économie et le mystère

Les Églises orthodoxes n'ont pas un code unique et clos. Leurs sources sont les canons des sept conciles œcuméniques, des conciles locaux et des Pères, rassemblés dans le Pédalion (Gouvernail).

- Principe d'« économie » (*Oikonomia*) : C'est la clé de voûte. La rigueur de la loi (l'*acribie*) peut être suspendue, non par pouvoir législatif, mais par une décision pastorale épiscopale qui imite la miséricorde divine pour le salut des âmes. La loi est un remède, pas un absolu.
- Nature théologique : Le droit canonique est un reflet du dogme. Un canon est souvent la formulation disciplinaire d'une vérité de foi. Il est donc « inspiré » en tant qu'il est l'icône du Royaume de Dieu dans la vie ecclésiale, une pédagogie pour la déification (théosis).
- Caractéristique : Le droit n'est jamais systématisé de manière moderne. Il reste un corpus de textes antiques qu'il faut interpréter dans l'Esprit de la tradition vivante.

3. Traditions protestantes et anglicane : Discipline ecclésiastique

Ici, la notion d'« inspiration » est radicalement différente, voire inexistante pour le droit.

- Principe : *Sola Scriptura*. Seule l'Écriture est inspirée. Les règles de l'Église sont des ordonnances humaines, changeantes, utiles au bon ordre (*bene esse*) et non à l'être même (*esse*) de l'Église.
- Caractéristique : Le droit ecclésial est une « discipline » humaine, soumise à l'erreur et à la réforme constante. L'anglicanisme conserve un droit canonique historique, mais son autorité est celle d'une loi nationale soumise au souverain, non une loi « inspirée ».

4. Le recueil de l'Alliance : Une théologie du droit révélé

Si l'on se réfère au Kebra Nagast comme « livre de l'Alliance », il opère une fusion unique. Le droit n'y est pas seulement ecclésial, mais national et cosmique. La loi est donnée par Dieu, et l'Alliance transmet une légitimité qui est à la fois juridique, dynastique et scripturaire. C'est une théologie politique où le texte même devient la charte fondatrice d'une nation élue, établissant un parallèle direct entre le trône de Salomon et le trône de Dieu. L'« inspiration » y est donc directe, comme un nouvel acte de révélation pour un peuple élu de l'Alliance nouvelle.

II. Salomon, la Reine de Saba et la Lignée de Ménélik : Entre histoire factuelle et récit fondateur

Passons maintenant au cœur de sujet.

1. Le factuel historique : Ce que l'archéologie et les textes disent

- Salomon (c. 970-931 av. J.-C.) : L'existence du royaume unifié de David et Salomon fait débat. L'archéologie ne montre pas de grand empire centralisé au Xe siècle avant notre ère. Jérusalem semble avoir été une petite cité-état. L'image biblique est probablement une amplification théologique postérieure (VIIe siècle av. J.-C.) par le royaume de Juda. Salomon est une figure historique probable, mais largement magnifiée.
- La Reine de Saba : Le « Saba » biblique est identifié au royaume de Saba au Yémen actuel, non en Éthiopie. C'était une riche civilisation caravanière de l'encens. Une reine arabe puissante est tout à fait plausible. Le récit biblique (1 Rois 10) est laconique. Aucune trace archéologique en Éthiopie ne permet

de confirmer une visite de cette reine à Jérusalem au Xe siècle. L'Éthiopie n'émergera comme puissance régionale (royaume d'Axoum) que bien plus tard, à partir du I^{er} siècle de notre ère.

- Ménélik I^{er} et sa lignée : La figure de Ménélik est absente de la Bible hébraïque. La tradition de la dynastie salomonide est une construction théologico-politique éthiopienne, cristallisée par écrit dans le Kebra Nagast au XIV^e siècle de notre ère.

2. La chronologie légendaire et la lignée salomonide selon le Kebra Nagast (livre d'Alliance)

- Naissance de Ménélik : Fruit de l'union entre Salomon et la Reine de Saba (Makéda). Né en chemin, il reçoit son nom. À 22 ans, il se rend à Jérusalem, est reconnu et oint par son père.



•Le transfert de l'Alliance : C'est l'événement central. Avec l'aide de jeunes nobles, Ménélik subtilise l'Arche d'Alliance et l'emporte à Axoum. Désormais, c'est l'Éthiopie, non Israël, qui est le véritable siège de Dieu et le peuple élu.

•La dynastie salomonide : La liste des rois d'Axoum et d'Éthiopie est rattachée rétrospectivement à Ménélik. Cette dynastie, avec des interruptions, a revendiqué régner jusqu'au dernier empereur, Hailé Sélassié I^{er} (déposé en 1974), qui portait le titre de « Lion conquérant de la tribu de Juda, élu de Dieu, Roi des Rois d'Éthiopie ».

- De Ménélik à nos jours : Il n'existe pas de chaîne documentaire continue. L'arbre généalogique est un instrument de légitimation politique, non un registre d'état civil factuel. Les listes royales éthiopiennes sont des textes politico-religieux visant à combler les siècles entre Ménélik et les souverains historiques d'Axoum.

3. Pourquoi l'occident n'a-t-il pas retenu cette histoire ?

C'est une question fondamentale. La réponse tient en plusieurs points :

- Le monopole du canon biblique : L'Occident chrétien a fixé son canon biblique. Le Kebra Nagast est un texte apocryphe, extérieur à la révélation close. Il ne pouvait pas concurrencer le récit biblique officiel.
- La Grille de Lecture Gréco-Romaine : La vision occidentale de l'histoire s'est construite sur le triptyque Athènes-Rome-Jérusalem. L'Afrique, hors d'Égypte, est restée un « ailleurs » mythique (le royaume du Prêtre Jean) mais pas un partenaire historique égal.
- Racisme et colonialisme : À partir du XIX^e siècle, l'idée qu'une grande civilisation chrétienne et un empire puissant aient pu exister en Afrique subsaharienne, dépositaire d'une sagesse supérieure, était incompatible avec l'idéologie coloniale qui justifiait la domination par une prétendue « mission civilisatrice ». L'histoire de Ménélik a été reléguée au rang de « légende folklorique ».
- L'enjeu théologique : Reconnaître le Kebra Nagast, c'est admettre que l'Alliance divine a quitté Jérusalem pour Axoum. Cela sape la théologie de la substitution (l'Église remplaçant Israël) et déplace le centre de gravité spirituel du monde de Rome/Europe vers l'Afrique. C'était théologiquement et politiquement inacceptable.

III. Changements dans le narratif occidental et effacement du récit africain

L'impact serait sismique pour le narratif occidental :

1. Quels changements si le Kebra Nagast était intégré ?

- La centralité de l'Afrique : L'Afrique ne serait plus la périphérie sans histoire, mais le cœur d'une des plus grandes épopées divines, gardienne de l'Arche et siège d'une lignée sacrée ininterrompue.

- La relativisation de Rome : La légitimité du Pape, successeur de Pierre, serait mise en balance avec une autre légitimité divine directe : celle de la dynastie salomonide, issue de la sagesse de Salomon et de l'Arche.
- Une autre lecture biblique : La Bible devrait se lire en binôme. La chute d'Israël ne serait plus le simple prélude au christianisme, mais un transfert d'Alliance vers un Nouvel Israël africain. Le Christ ne serait pas seulement le « Nouvel Adam » ou le « Roi des Juifs », mais aussi l'héritier d'une royauté sacrée africaine.
- Renaissance d'une lignée sacrée : La figure de Hailé Sélassié, perçu par le mouvement Rastafari comme le Messie, prend une dimension nouvelle. Le récit ne serait plus cantonné à une croyance jamaïcaine, mais deviendrait un chapitre central de l'histoire sainte contemporaine.

2. La fin de Salomon, sa déchéance, et l'effacement du narratif africain

Je fais un lien entre la chute de Salomon et l'effacement du narratif africain. C'est une lecture théologiquement forte :



• La colère de Dieu et le schisme : La Bible lie la chute de Salomon (idolâtrie) au déchirement de son royaume (1 Rois 11). Le Kebra Nagast prolonge ce thème : Dieu retire sa faveur à Salomon et à sa lignée directe en Israël, mais la transfère avant sa chute, par Ménélik, le fils né de la Reine de Saba, qui n'avait pas encore été corrompu. La sagesse de Salomon est ainsi préservée en Afrique.

• L'effacement comme punition et préservation : On pourrait dire que l'« effacement » du récit africain par l'Occident est un phénomène historique et politique. Mais, dans une

perspective spirituelle à la manière du Kebra Nagast, cet effacement a aussi été une forme de préservation. La sagesse et l'Arche ont été mises à l'abri, loin des royaumes orgueilleux du Nord (Rome, Byzance, les empires coloniaux). Elles ont été protégées par l'humilité d'un peuple longtemps isolé sur ses hauts plateaux.

- La raison profonde de l'effacement : Le récit salomonien africain réunit ce que l'occident a toujours voulu séparer : le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel dans une dynastie unique, noire et africaine. Il affirme une élection divine non-européenne. Un tel récit est un antidote radical au mythe de la supériorité occidentale. Il a donc été ignoré, disqualifié comme « légende », puis tout simplement effacé de notre « narratif utilisé ».

En conclusion redonner sa place au Kebra Nagast n'est pas qu'un acte académique ; c'est un acte de justice épistémique qui remet en cause les fondations même de l'histoire universelle telle que l'Occident l'a écrite. Cela ouvre à une compréhension bien plus riche et polycentrique de l'aventure spirituelle de l'humanité. Qu'en pensez-vous ?

Développons quelques aspects de ce vaste sujet :

La subtilisation de l'Arche d'alliance par Ménélik, l'accès au Saint des Saints, où elle repose dans le Tabernacle puis le Temple, est interdit sous peine de mort, sauf au Grand Prêtre une fois l'an, et encore, avec un rituel de purification extrême (Lévitique 16). L'impur, l'intrus, le profane est foudroyé. La sainteté divine est une énergie de vie pour l' élu, mais de mort pour celui qui n'est pas sanctifié. Je ne peux que penser qu'un accord Divin est non seulement nécessaire, mais essentiel au récit. La légitimité de Ménélik ne vient pas d'un vol, mais d'une élection divine qui transfère la sainteté de Jérusalem à Axoum.

Voici comment l'« accord Divin » se déclinerait dans cette logique :

Dieu retire sa Gloire de Salomon. La déchéance de Salomon (l'idolâtrie) rend le Temple « impur » non pas rituellement, mais spirituellement. La véritable profanation, c'est Salomon qui la commet en son cœur. Dès lors, la présence divine n'a plus de raison de demeurer dans un lieu souillé par l'infidélité de son roi.

Dieu sanctifie Ménélik et les siens pour le transfert. L'accord n'est pas un simple permis de déplacement, c'est une élection active. Ménélik est oint par Salomon lui-même, il est le fils de la Sagesse. Le texte dit que

Dieu « inspira » aux jeunes nobles d'organiser le départ. Le vent, la lumière, des anges guident l'Arche. Les accompagnateurs ne sont pas des voleurs, mais des lévites d'un genre nouveau, sanctifiés par l'Esprit pour cette mission. Ils ne sont pas « impurs » car Dieu lui-même les a purifiés en vue de cet acte. L'Arche ne les foudroie pas parce qu'elle reconnaît en eux ses nouveaux gardiens légitimes, ses ministres.

L'Arche n'est pas volée ; elle part. Le Kebra Nagast montre que l'Arche se soulève et se déplace d'elle-même, guidée par Dieu. C'est elle qui choisit de partir avec Ménélik. Ce n'est plus un tabernacle porté par des hommes pécheurs, mais la Gloire de Dieu en marche vers une nouvelle terre d'élection.

Ma pensée est : cet « accord Divin » transforme un acte qui serait un sacrilège foudroyant (toucher à l'Arche sans mandat) en une liturgie de transfert d'alliance. Dieu ne se laisse pas voler ; Il se retire d'un roi infidèle pour s'offrir à une lignée nouvelle.

Cela légitimerait en effet totalement Ménélik et sa lignée. Ce n'est pas une légitimité humaine de succession, mais une légitimité divine de nouvelle fondation. Dieu, par cet acte, dit : « Je ne suis plus le Dieu résidant à Jérusalem, mais le Dieu résidant à Axoum. Mon Alliance avec la descendance de David passe par Ménélik, non plus par Roboam, fils d'un roi déchu. »

C'est une rupture radicale que la pensée occidentale a occultée, car elle remet en cause le lien exclusif entre la révélation biblique et la géographie dite « sainte » du Moyen-Orient. Cela signifie que le centre du monde, le véritable axe du sacré, est en Afrique. L'Arche, source de vie et de mort, ne foudroie pas Ménélik parce qu'elle est déjà « chez elle » avec lui.

Les recherches pour retrouver l'Arche ainsi que les différentes théories émises à son sujet ne sont-elles pas une négation volontaire de la présence africaine dans la spiritualité ? Décortiquons ce phénomène, l'hypothèse d'une « négation volontaire » se déploie sur plusieurs niveaux.

1. La carte des théories : Où cherche-t-on l'Arche, et pourquoi ?

Faisons un rapide tour d'horizon des théories dominantes. L'exercice est éloquent :

Sous le Mont du Temple (théorie rabbinique et ésotérique) : Elle serait cachée dans une chambre secrète par le roi Josias ou le prophète Jérémie avant la destruction du Temple. C'est la théorie qui « garde » l'Arche à Jérusalem, maintenant le centre de gravité spirituel au Moyen-Orient.

En Afrique... mais en Égypte ou au Zimbabwe :



Certains égyptologues amateurs l'imaginent emportée par le Pharaon Sheshonq Ier lors de son raid sur Jérusalem. Une fois encore, on reste dans le giron des « grandes civilisations » reconnues par l'égyptologie classique.

La théorie des Lemba (Afrique australe) : Une tribu possède un objet sacré, le Ngoma Lungundu, que des chercheurs en génétique et en histoire ont rapproché de l'Arche. Cette théorie a le mérite de pointer vers l'Afrique, mais elle contourne soigneusement l'Éthiopie et le récit salomonien.

La piste hollywoodienne et ésotérique : Des films comme Les Aventuriers de l'Arche perdue la placent en Égypte (Tanis), et des ésotéristes la cherchent en France (Rennes-le-Château), en Irlande (colline de Tara) ou en Éthiopie... mais dans un monastère du lac Tana, pas à Axoum ! C'est une manière de dire : « La légende est amusante, mais la "vraie" cachette doit être ailleurs, même en Éthiopie. »

La destruction pure et simple (théorie historico-critique) : Les historiens rationalistes affirment qu'elle a tout simplement été détruite par Nabuchodonosor II en 586 av. J.-C. Cette théorie a pour effet de clore le dossier et de rendre toute quête vaine, et surtout, de nier toute continuité vivante de l'objet.

Face à cela, une Église de 40 millions de fidèles, une liturgie, des fêtes, une architecture sacrée (chaque église a sa réplique des "Tables de la Loi"), et une tradition nationale ininterrompue affirment : « Elle est ici, à Axoum, dans la chapelle de Sainte-Marie-de-Sion, et personne ne la voit. »

2. Les formes de la négation

Je ne peux qu'envisager une « négation volontaire », un terme fort dans lequel on peut y voir plusieurs mécanismes :

Le mépris de la source orale et textuelle : Le Kebra Nagast est un texte écrit, mais il est traité par l'Occident comme une « légende nationale » ou un « mythe fondateur », pas comme un témoignage historique ou un texte sacré digne de foi. On lui dénie la présomption de véracité qu'on accorde, par exemple, aux textes bibliques canoniques. C'est un apartheid épistémologique : la parole de l'Africain sur sa propre histoire est disqualifiée à la source.

La réduction anthropologique : L'Occident a longtemps étudié la croyance éthiopienne en l'Arche comme un « fait social », une « belle tradition », un objet d'étude pour ethnologues. On analyse la fonction du mythe, sans jamais se poser la question de la réalité de l'objet. C'est une manière polie de dire : « Nous savons que vous y croyez, mais nous, nous savons que c'est faux. »

L'inversion du fardeau de la preuve : On exige de l'Éthiopie qu'elle « montre » l'Arche pour prouver ses dires, tout en sachant parfaitement que la tradition l'interdit. C'est poser une condition impossible. Pendant ce temps, aucune des autres théories n'est soumise à la même exigence : personne ne demande à creuser sous le Dôme du Rocher pour « prouver » qu'elle n'est pas là...

3. La signification profonde de cette négation

Si l'on acceptait l'Arche à Axoum, tout un pan du récit spirituel occidental s'effondrerait :

La fin du monopole de la « Terre Sainte » : La carte du sacré serait redessinée. L'Afrique ne serait plus une terre à évangéliser, mais une terre-source de la présence divine.

La reconnaissance d'une lignée royale sacrée : La dynastie salomonide, avec Hailé Sélassié à son sommet, ne serait plus une bizarrerie exotique, mais une concurrente directe à la légitimité des « trônes et des autels » de l'Europe chrétienne (Saint Empire Romain Germanique, monarchie de droit divin, etc.).

La défaite de l'historicisme : Cela signifierait que la continuité d'une tradition vivante est une preuve historique plus solide que les hypothèses échafaudées dans les universités occidentales. L'expérience d'un peuple deviendrait le lieu de la vérité.

En conclusion, je pense qu'il y a là une réalité troublante. La myriade de théories sur l'Arche, en évitant soigneusement la thèse éthiopienne officielle, fonctionne comme une vaste entreprise de diversion. Ce n'est pas nécessairement un complot conscient, mais c'est un biais culturel et épistémologique si profond qu'il équivaut à un refus catégorique de laisser l'Afrique être le cœur battant de l'Alliance.

On préfère une énigme éternelle, un Graal perdu, à une solution africaine bien vivante. La quête sans fin est plus confortable que la reconnaissance qui obligerait à tout repenser.

Dans ce cas quels changements seraient à apporter à l'ascendance de Jésus Christ jusqu'à sa venue ?

Actuellement, le narratif chrétien occidental repose sur une généalogie « unifiée » (avec ses tensions entre Matthieu et Luc) qui va d'Abraham à David, de David à l'Exil, et de l'Exil à Joseph, le père légal de Jésus. Cette chaîne est centrée sur Jérusalem. Salomon y est le maillon glorieux mais aussi le point de bascule vers la décadence des rois de Juda, qui mène à la ruine du Temple.

Introduire le récit du Kebra Nagast changerait radicalement le statut de Salomon. Il ne serait plus seulement le roi sage devenu idolâtre, mais aussi le père d'une lignée parallèle, sanctifiée, où l'Alliance s'est réfugiée avant sa chute. Dès lors, plusieurs changements majeurs doivent être envisagés.

1. Le Schisme Généalogique : Deux Lignées pour une Seule Promesse

L'ascendance de Jésus par Joseph, descendant de Salomon par Roboam (Matthieu 1:7), pose un problème théologique massif si l'on admet le Kebra Nagast.

La lignée maudite de Roboam : Roboam est le fils de Salomon et de Naama l'Ammonite (une étrangère idolâtre). Il règne sur un royaume déjà schismatique et sa lignée, celle des rois de Juda, est ponctuée d'infidélités qui culminent avec la destruction du Temple et l'Exil à Babylone. La prophétie de Jérémie (22:30) semble même maudire la descendance royale de Jéchonias, un descendant direct de Roboam. Or, c'est par cette lignée que Matthieu fait descendre Joseph. La théologie traditionnelle résout cette

« malédiction » par la naissance virginale : Jésus est fils légal de Joseph, donc héritier du trône, mais non biologiquement issu de la « semence » maudite.

La lignée bénie et cachée de Ménélik : Le Kebra Nagast affirme que Dieu a transféré la véritable royauté et la présence de l'Arche de Salomon à Ménélik avant l'idolâtrie du roi. La lignée de Ménélik serait donc la branche aînée, restée fidèle, de la descendance salomonienne. Elle est géographiquement excentrée (en Afrique) et spirituellement pure. Elle n'a pas été souillée par les péchés des rois de Juda, ni par la catastrophe de l'Exil.

Dès lors, on se retrouve avec deux lignées salomonniennes :

Une lignée « officielle » à Jérusalem (Roboam → Joseph) : héritière légale mais spirituellement déchue, porteuse d'une promesse obscurcie par l'infidélité.

Une lignée « secrète » en Éthiopie (Ménélik → les Négus) : héritière de l'Alliance, gardienne de l'Arche, dans une fidélité continue mais inconnue du monde « officiel ».

2. L'Impact sur la généalogie de Jésus : Quelle ascendance pour le Messie ?



Plusieurs pistes, bouleversantes pour la théologie classique, s'ouvrent alors.

Première possibilité : La double descendance davidique

On pourrait considérer que l'ascendance légale de Jésus (par Joseph) remplit les Écritures juives, mais que son ascendance spirituelle, royale et cosmique, est ailleurs. Jésus serait le Messie « pour les Juifs » par Joseph, mais le « Roi des Rois » pour un royaume universel par Ménélik. Ce serait reconnaître que la promesse faite à David ne s'est pas accomplie uniquement dans le cadre étroit de la Judée, mais qu'elle a mûri secrètement en Afrique.

Deuxième possibilité : Le rattachement par Marie

La généalogie de Luc (3:23-31), souvent interprétée comme celle de Marie, fait remonter Jésus à David par le fils Nathan, frère de Salomon. Cela contourne Salomon et Roboam. Si l'on suit cette piste, Jésus n'est pas biologiquement issu de la lignée maudite de Roboam, mais de la lignée collatérale de Nathan. Cela « libère » la figure de Salomon. On pourrait alors dire : la sagesse royale de Salomon s'est transmise à Ménélik en Afrique, tandis que la semence biologique du Messie passait par le sage et discret Nathan. Les

deux frères, Nathan et Salomon, auraient chacun une mission : à Nathan, la lignée qui aboutit à la Mère du Messie ; à Salomon, la garde de l'Arche et de la royauté terrestre en Éthiopie.

Troisième possibilité : La réunion des deux branches dans le Christ cosmique



C'est la plus grandiose. Jésus, en tant que Verbe incarné, n'est pas seulement le fils de David ou le descendant de Salomon. Il est le Roi qui, dans sa Résurrection et son Ascension, récapitule toutes les royautés. Matthieu le présente comme l'enfant que les Mages venus d'Orient viennent adorer. La tradition éthiopienne voit dans l'un de ces Mages un ancêtre de sa propre lignée royale. Dès lors, la venue des Mages n'est pas une visite anecdotique de « païens », mais la rencontre entre la branche aînée de l'Alliance (en Éthiopie, par Ménélik) et l'accomplissement de la Promesse en Jésus. L'Arche, cachée à Axoum, et la Croix,

dressée à Jérusalem, seraient les deux pôles d'une même révélation. Le Christ ressuscité ne remonte pas sur un trône à Jérusalem, mais il envoie son Esprit sur toutes les nations, réunissant ce qui était séparé.

3. Changement du récit occidental : L'Éthiopie, terre du Messie ?

L'intégration du Kebra Nagast obligerait à repenser totalement la place de l'Éthiopie dans la vie de Jésus et de l'Église primitive.

La fuite en Égypte : La Sainte Famille fuit Hérode en Égypte. La tradition copte est riche à ce sujet. Mais si l'on suit la logique du Kebra Nagast, ne serait-il pas pensable que la route de l'exil se soit prolongée ? La tradition éthiopienne affirme que la Sainte Famille a séjourné sur les bords du lac Tana. L'Arche était là. Le nouveau-né, nouvelle Arche de la Nouvelle Alliance, serait venu « visiter » la première Arche. La Mère de Dieu et l'Arche d'Alliance, si souvent comparées, se seraient rencontrées sur le sol africain.

L'évangélisation de l'Éthiopie : Dans les Actes (8:26-40), l'eunuque de la reine Candace est baptisé par Philippe. C'est la première conversion d'un Africain. La tradition voit en lui le premier évangéliste de l'Éthiopie. Avec le Kebra Nagast, cet événement n'est plus le début de la foi chrétienne en Éthiopie, mais le réveil d'une foi ancienne : l'eunuque, gardien des trésors de la reine, savait-il qu'il était le ministre d'une lignée déjà élue ? La prédication de Philippe aurait été la révélation que Celui qu'ils attendaient confusément, le descendant de David et de Ménélik, était Jésus.

En conclusion, intégrer l'ascendance de Ménélik oblige à passer d'une histoire sainte linéaire et centrée sur Jérusalem à une histoire sainte polycentrique et mystérieuse, où Dieu suscite parallèlement deux pôles de son Royaume : l'un visible mais infidèle (Jérusalem), l'autre caché mais gardien de la promesse (Axoum). La venue du Christ n'est pas alors la simple restauration du trône de David à Jérusalem, mais la réconciliation cosmique des deux branches, la manifestation de Celui qui est le Roi des Juifs et le Roi des Rois, dont l'ascendance terrestre n'est qu'un pâle reflet de sa filiation éternelle.

Ce qui correspondrait à une humanité multi-culturelle, voilà ce qui serait la conséquence la plus actuelle et la plus révolutionnaire de cette relecture.



Si l'on accepte que la descendance de Salomon par Ménélik est une lignée légitime, bénie et gardienne de l'Alliance, alors l'humanité que Dieu choisit et conduit n'est pas mono-culturelle. Elle est, dès l'Ancienne Alliance, multi-centrée et multi-culturelle.

Cela renverse totalement un présupposé qui, même inconscient, a structuré la pensée occidentale : que la Révélation suit une flèche unique et exclusive — de la Mésopotamie à Israël, d'Israël à Rome, de Rome à l'Europe, et de l'Europe au monde.

Voilà qui permet de déployer une vision autrement plus large et plus fidèle au texte biblique lui-même, si on le lit sans œillères.

1. Le dessein de Dieu : Une seule humanité, plusieurs pôles d'Alliance

La Bible ne commence pas avec un seul peuple. Elle commence avec une humanité une, puis différenciée (Genèse 1-11), que Dieu promet de bénir en Abraham pour qu'elle retrouve son unité. Mais regardons comment cette bénédiction se déploie :

Abraham a deux fils porteurs de promesse : Isaac (d'où Israël) et Ismaël (d'où les nations arabes). Dieu bénit explicitement Ismaël et promet d'en faire une grande nation (Genèse 17:20). L'Alliance ismaélite est un rameau parallèle, non pas rival, mais distinct.

Isaac a deux fils : Jacob (Israël) et Ésaü (Édom). Là encore, Ésaü reçoit une bénédiction terrestre et une descendance.

Jacob/Israël engendre douze tribus, qui se scinderont en deux royaumes, puis en diasporas multiples.

Ajoutez à cela des figures comme Melchisédek, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, qui n'est ni juif ni descendant d'Abraham, et qui pourtant bénit le Patriarche (Genèse 14). La Lettre aux Hébreux en fait une figure du Christ. Melchisédek est un « païen » qui connaît déjà le vrai Dieu. Il est un centre d'Alliance hors de la lignée abrahamique.

Intégrer le Kebra Nagast dans ce schéma, c'est ajouter un pôle africain à cette géographie sacrée déjà plurielle. L'Alliance n'est pas un couloir étroit, c'est un réseau de foyers que Dieu allume parmi les nations.

2. L'Afrique comme pôle spirituel autonome et ancien

Ce que le Kebra Nagast affirme, en substance, c'est que l'Afrique n'a pas attendu les missionnaires européens pour connaître le Dieu de l'Alliance. Elle a été greffée directement, par un acte divin, sur le tronc de la Promesse.

Si ce récit était réintégré, la théologie chrétienne devrait abandonner définitivement toute prétention à l'hégémonie culturelle.

Fin de l'euro-péo-centrisme théologique : L'Europe n'est pas le destinataire privilégié de la foi. Elle est une province parmi d'autres, arrivée tardivement. L'Afrique n'est pas une « terre de mission » à civiliser, mais une « terre d'Alliance » dont il faut apprendre.

Une Église véritablement polyphonique : Les expressions africaines du christianisme (coptes, éthiopiennes, indépendantes) ne sont pas des adaptations exotiques d'un noyau romain ou byzantin. Elles sont des expressions autochtones, aussi légitimes et anciennes que les Églises d'Orient ou d'Occident. Le chant liturgique éthiopien, les danses sacrées, la vénération de l'Arche sont des langages spirituels premiers.

Le dialogue interreligieux repensé : Le dialogue avec le judaïsme doit reconnaître que l'Alliance n'est pas simplement « passée » de la Synagogue à l'Église, mais qu'elle a des ramifications multiples, dont certaines (comme l'Éthiopie salomonide) pratiquent la circoncision, observent un sabbat, ont une arche, et se disent héritières de David. Le dialogue avec l'Islam gagnerait à reconnaître en Ismaël une branche bénie, non une lignée répudiée.

En somme, ce n'est pas seulement l'histoire sainte qui est réécrite, c'est le visage même de l'humanité qui se révèle. Non pas une humanité uniforme, alignée sur un seul modèle romain ou européen, mais une humanité multi-culturelle, créée par Dieu comme une symphonie de peuples, où chaque culture est porteuse d'une note unique de la Révélation, qu'elle chante depuis l'origine.

Pourquoi cherche-t-on l'Arche partout... sauf là où Elle est ?



Devant cette affirmation éthiopienne, une Église entière, une nation, une tradition ininterrompue disent : « L'Arche est chez nous, à Axoum, dans la chapelle de Sainte-Marie-de-Sion. » Et pourtant, l'Occident, savant, curieux, passionné, a dépensé des trésors d'énergie pour la chercher partout ailleurs. Mon ami m'a posé cette question perçante : cette quête tous azimuts n'est-elle pas une négation volontaire de la présence africaine dans la spiritualité ? Disons-le avec tristesse mais avec clarté : oui, à bien des égards, c'en est une.

Nous avons préféré chercher l'Arche sous le Mont du Temple, en Égypte, au Zimbabwe, en Irlande ou dans les cartes au trésor hollywoodiennes. Nous en avons fait un Graal perdu, une énigme ésotérique. Pendant ce temps, nous avons traité le témoignage éthiopien de « légende », de « mythe national », bon pour les ethnologues mais indigne de la « vraie » histoire. C'est un apartheid épistémologique : on refuse à la parole africaine la présomption de véracité qu'on accorde aux textes canoniques ou aux hypothèses des universités occidentales. On exige de l'Éthiopie qu'elle montre l'Arche pour prouver ses dires, tout en sachant que la tradition l'interdit. C'est une exigence impossible, un piège. Cette myriade de théories alternatives fonctionne comme une vaste entreprise de diversion pour ne pas regarder en face la solution africaine. Car si elle était acceptée, cela signifierait la fin du monopole spirituel de l'Occident et de sa « Terre Sainte ».

Si Dieu a suscité un pôle d'Alliance en Afrique avec Ménélik, un autre à Jérusalem, s'il a béni Ismaël autant qu'Isaac, s'il a connu un prêtre-roi comme Melchisédek à Salem, c'est que son dessein d'amour n'est pas un long couloir, mais un vaste jardin aux multiples floraisons. L'humanité qu'il épouse n'est pas uniforme, monocorde, alignée sur un seul modèle impérial ou culturel. Elle est une symphonie de peuples, une communion de visages, une polyphonie de langages pour dire une seule louange.

L'Afrique n'a pas été greffée sur le Christ par les missionnaires occidentaux au XIXe siècle. Elle était déjà, depuis Salomon et Ménélik, et plus encore depuis le baptême de l'eunuque éthiopien par Philippe dans les Actes, un pôle autochtone du christianisme, aussi ancien et légitime que Rome, Antioche ou Alexandrie.

Intégrer le Kebra Nagast à notre récit commun, ce n'est pas ajouter une note exotique en bas de page de notre histoire sainte. C'est accepter de perdre nos privilèges narratifs pour entrer dans la danse d'une humanité réconciliée, où chaque culture est, depuis l'origine, porteuse d'une note unique de la Révélation.



Cela nous demande de l'humilité. Cela nous demande de renoncer à la prétention de détenir, seuls, la boussole de la vérité. Mais quel gain, frères et sœurs ! Quel élargissement du cœur ! Nous passerions de la peur de l'autre à la joie de découvrir, dans le visage de notre frère africain, un aîné dans l'Alliance. Le Royaume de Dieu nous apparaîtrait alors pour ce qu'il est : non une forteresse aux murs étroits, mais une maison aux mille demeures, une famille infinie, où chaque peuple apporte sa gloire et son honneur (Apocalypse 21:26).

Prions pour que nos yeux s'ouvrent, pour que nos cœurs s'élargissent, et pour que nous ayons la joie de reconnaître, dans l'histoire de l'autre, une part de notre propre histoire sainte. Ainsi, nous marcherons vraiment comme des frères.

Que le siècle des lumières s'applique aussi à nos récits sacrés

Il est une parole de notre Seigneur Jésus-Christ que nous devons laisser résonner en nous avec une fraîcheur nouvelle, surtout lorsque nous abordons ces sujets qui touchent au pouvoir et à l'histoire. Il a dit, et sa promesse est notre espérance : « Car il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé, rien de secret qui ne doive être connu et mis au grand jour. » (Luc 8, 17 ; Matthieu 10, 26).



Cette parole ne s'adresse pas qu'aux péchés de nos cœurs individuels. Elle est une loi de l'Histoire du Salut. Elle s'applique aussi aux narratifs que les puissants, les empires et les institutions ont fabriqués, parfois avec les meilleures intentions, pour contrôler le récit de Dieu. Le Siècle des Lumières, cet appel à l'examen critique, à la raison et à la liberté, a été brandi par l'Occident pour défier les dogmes religieux. Mais il est temps, et c'est justice, que ce même Siècle des Lumières s'applique aux narratifs historiques et spirituels que l'Occident lui-même a instrumentalisés.

Nous avons soumis l'Écriture à l'exégèse critique, mais avons-nous soumis notre lecture impériale de l'histoire de l'Église à la même lumière ? Nous avons exigé des preuves pour les miracles, mais avons-nous

exigé des preuves pour la prétendue absence d'Alliance en Afrique ? La vérité doit sortir. Elle le fera. Et lorsqu'elle sortira, elle ne détruira pas notre foi : elle la purifiera de ses scories impériales, coloniales et ethnocentriques. Elle nous fera découvrir un Christ plus grand que nos chapelles, un Dieu dont la maison est ouverte à tous les peuples, et une histoire sainte assez vaste pour accueillir la Gloire des Rois d'Éthiopie comme celle des prophètes d'Israël.

Alors, que notre prière commune soit celle-ci : Seigneur, toi qui es la Vérité, fais tomber les écailles de nos yeux. Que rien de ce qui a été caché par orgueil ou par peur ne demeure dans l'ombre. Donne-nous l'humilité d'écouter le récit de notre frère comme une part de notre propre histoire, afin que la symphonie de ton Royaume soit chantée par toutes les langues, toutes les cultures, et toutes les mémoires. Amen.

Ma foi, ma liberté

Alors, pourquoi rester croyant ? Parce que la foi se nourrit du texte lui-même, étudié de manière critique, comparé, interrogé. Elle se nourrit du silence et de la solitude parfois. Elle se nourrit de la quête, non des réponses imposées.

Bien fraternellement.

Franco